

Commune de Lauwin-Planque

ARRÊTÉ

Restriction temporaire de la circulation
Rue Marie Curie du 12 février au 1^{er} mars 2024

Le Maire de Lauwin-Planque,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 ;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L 115-1 et L 141-10,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer temporairement la circulation dans la rue Marie Curie entre le n°75 et le n°117 , durant les travaux d'élagage et de sécurisation des arbres, effectués par l'entreprise CHAVINY Espaces Verts – rue du bois – 59274 MARQUILLIES – tél. : 03 20 29 08 64 – mail : chavinyespacesverts@free.fr

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : du 12 février au 1^{er} mars 2024 , la circulation sera restreinte dans la rue Marie Curie entre le n°75 et le n°117, aux abords du chantier relatif aux travaux d'élagage et de sécurisation des arbres bordant cette voie.

Article 2 : L'organisation de la circulation sur la voie désignée ci-dessus sera la suivante :

- **Basculement de la circulation sur la chaussée opposée,**
- **Rétrécissement de la chaussée,**
- **Circulation alternée par feux tricolores,**
- **Vitesse limitée à 30 km/h,**
- **Interdiction de stationner au droit du chantier,**
- **Interdiction de dépasser.**

Article 3 : La signalisation et la sécurisation nécessaire à ces restrictions de circulation sera posée par l'entreprise CHAVINY Espaces Verts – rue du bois – 59274 MARQUILLIES – tél. : 03 20 29 08 64 – mail : chavinyespacesverts@free.fr

Article 4 : Le responsable technique est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur et dont ampliation sera adressée à M. le Commissaire Central de Police de Douai, et à l'entreprise CHAVINY Espaces Verts – rue du bois – 59274 MARQUILLIES – tél. : 03 20 29 08 64 – mail : chavinyespacesverts@free.fr

Fait à Lauwin-Planque,
le 6 février 2024

Sonia VALLET,
Maire de LAUWIN-PLANQUE

